

—ce qui fait que je n'ay à présent presque que le désir et la bonne volonté. Peut-être que dans la suite me trouverai-je en état d'exécuter les sentiments que Dieu me donne conformément à ce que j'ay vu pratiquer autrefois à un grand homme de bien ; ce que je ne pourrais faire, demeurant ici.

Pour y réussir, je prie notre Dieu, par le mérite et l'intercession de son fidèle serviteur le R. P. de Brebeuf, (1) de m'en faciliter l'établissement, si c'est pour sa gloire et le salut de mon âme et celui de toute ma famille ; sinon, qu'il ne permette pas que j'en vienne à bout, ne voulant rien que sa sainte volonté.

Je mets cecy par écrit, afin que si Dieu permet que je réussisse, le relisant, je me souviene de ce à quoy je me suis engagé ; afin aussy que mes successeurs sachent mes intentions. Je les prie de continuer dans la même volonté, si ce n'est qu'ils voulussent enchérir par dessus moy, faisant quelque chose plus à la gloire de Dieu : c'est en quoy ils me peuvent le plus obliger, ne leur demandant pour toute reconnaissance que

---

(1) On avait autrefois une très grande confiance en l'intercession du Père de Brebeuf, brûlé vif par les Iroquois aux missions huronnes : les mémoires du temps font souvent mention d'actes semblables d'invoocation privée.